



Blagnac, le 8 septembre 2021

Marc BAILLION
CFDT AIRBUS

à M. Philippe MANGION
Directeur des Relations Sociales
AIRBUS en France

Copie : M. Mikaël BUTTERBACH
DRH AIRBUS en France

Objet : La CFDT demande l'arrêt de l'APLD et la réouverture des compteurs CET

Monsieur le Directeur,

Suite à la mise en œuvre de l'APLD chez Airbus Opérations SAS, et de façon très limitée chez Airbus SAS, la Direction a décidé de bloquer l'alimentation de tous les compteurs du Compte Épargne Temps (CET) (Autres Droits, 5ème semaine, Fin de Carrière).

L'APLD a permis de protéger environ 1500 emplois dans le cadre du plan social Odyssey, dans une période de chute brutale de l'activité.

Aujourd'hui la reprise du secteur aérien s'annonce plus forte que prévue, en particulier pour la famille Single Aisle, ce qui conduit la Direction à mettre en place, en particulier à Airbus Opérations, une organisation et des horaires de travail qui permettent de répondre à l'augmentation significative de la charge de travail. Pour la CFDT, le maintien de l'APLD n'est plus justifié.

De plus, pour la CFDT, la décision unilatérale de la Direction de bloquer les compteurs CET est en contradiction avec les dispositions de l'accord CET qui ne contient aucune mesure de blocage des compteurs. L'accord APLD ne prévoit lui non plus aucune mesure en ce sens.

La note de la Direction "planification et prise des congés et repos", du 19 avril 2021, précise en outre que *"malgré la planification et en raison d'aléas liés à l'activité qui entraîneraient l'annulation, en accord avec le manager, d'une partie des jours de repos, la possibilité de placement sera à nouveau possible du 1er novembre au 31 décembre 2021."*

Cette possibilité, qui s'appliquerait donc uniquement à certains secteurs, entraînerait de fait une inégalité entre les salariés qui pourront placer des jours sur le CET fin de carrière et d'autres qui seront dans l'impossibilité de le faire.

Le placement de jours sur le CET Fin de Carrière est un outil essentiel pour beaucoup de salariés. Il a permis à nombre d'entre eux de bénéficier des mesures d'âge du plan social Odyssey et ainsi évité à Airbus de recourir à des mesures de départs contraints.

La CFDT demande donc la clôture immédiate de l'APLD et la réouverture des compteurs CET pour l'ensemble du personnel Airbus SAS et Airbus Opérations SAS.

Je vous remercie de la considération que vous voudrez bien porter à nos demandes et vous prie d'agréer mes salutations respectueuses.

Marc BAILLION
CFDT AIRBUS